

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune annonce ses résultats de la période de 4 mois et la période de 13 mois

Important redressement : croissance des revenus de 104 % et hausse du BAIIA ajusté² de 8,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent

Faits saillants financiers et opérationnels pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017, comparativement à la période de trois mois terminée le 29 février 2016¹

- Revenus en hausse de 18 % pour atteindre 11,8 millions de dollars, contre 10,0 millions à l'exercice précédent
- Revenu net de 0,3 million de dollars, contre 1,0 million de dollars à l'exercice précédent
- BAIIA ajusté² de 0,9 million de dollars, contre 0,7 million de dollars à l'exercice précédent
- Conclusion d'une convention de coentreprise de distribution commerciale avec Shanghai Chonghe Marine Industry pour profiter des débouchés sur le marché chinois
- Conclusion d'un accord avec Enzymotec, permettant de récolter un montant de 2,2 millions de dollars et mettant fin à tout contentieux
- Annonce d'une initiative en extraction d'huile de cannabis thérapeutique en mai 2017 et dépôt d'une demande de permis

Faits saillants financiers et opérationnels pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, comparativement à la période de douze mois terminée le 29 février 2016¹

- Revenus de 46,9 millions de dollars, une hausse de 104 % par rapport à l'exercice précédent
- Revenu net de 9,6 millions de dollars contre une perte nette de 6,8 millions de dollars, une hausse de 16,4 millions de dollars
- BAIIA ajusté² de 4,1 millions de dollars (à l'exclusion des ententes de règlement), contre une perte d'exploitation non conforme aux IFRS² de 4,6 millions à l'exercice précédent, une hausse de 8,7 millions de dollars
- La Société a reçu des redevances de 13,8 millions de dollars dans le cadre d'ententes de règlement avec Aker Biomarine et Enzymotec
- Solide solde de trésorerie pour le secteur nutraceutique, atteignant 8,8 millions de dollars en fin d'exercice, et remboursement de 4,8 millions de dollars sur sa dette

Laval (Québec), CANADA, le 7 juin 2017 – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ – TSX:NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour la période de quatre mois et la période de treize mois terminées le 31 mars 2017. Tous les montants sont en dollars canadiens.

Secteur nutraceutique

« Nous avons travaillé d'arrache-pied chez Neptune pour créer un segment bien-être innovant. Le fruit de nos efforts transparaît clairement dans la nette progression de notre rendement depuis le dernier exercice », a déclaré Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune. « Plus précisément, les revenus ont doublé,

¹ Pour le secteur nutraceutique de Neptune. Le quatrième trimestre compte quatre mois et l'exercice 2017 a treize mois.

² Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

et le BAIIA ajusté², qui s'élève à 4,1 millions de dollars, marque une hausse de 8,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. De plus, nous avons généré des flux de trésorerie opérationnels de 12,9 millions de dollars, qui ont entre autres servi à réduire notre dette. »

« Notre mission est d'offrir à notre clientèle mondiale, grâce à notre expertise scientifique et à nos innovations, les meilleurs produits de nutrition et solutions de bien-être, a ajouté M. Hamilton. L'exercice 2018 et les prochains, malgré certaines difficultés observées sur le marché mondial du krill, nous aurons de nombreuses occasions de croître, de nous diversifier et de créer plus de valeur pour nos actionnaires – des occasions que nous avons hâte de saisir. L'an passé, nous avons bonifié un accord qui nous confère le droit de fabriquer, de distribuer et de vendre MaxSimil^{MD} partout dans le monde. À ce jour, nous sommes extrêmement satisfaits de l'intérêt pour ce nouveau produit dans le canal des professionnels de la santé aux États-Unis. »

« Au début d'avril 2017, nous avons conclu une convention de coentreprise de distribution commerciale avec Shanghai Chonghe Marine Industry, une plateforme qui renforce grandement notre présence en Chine et qui pourrait ancrer davantage Neptune dans le secteur en plein essor de l'aquaculture. Plus récemment, nous avons annoncé notre initiative du côté de la production d'huile de cannabis thérapeutique. Nous avons présenté une demande de permis de production à Santé Canada, et sommes ravis d'avoir franchi la première étape du processus réglementaire. C'est un marché dont la valeur potentielle devrait atteindre plusieurs milliards de dollars en 2021. De plus, il cadre parfaitement avec notre stratégie de proposer des produits axés sur le bien-être tout en misant sur nos capacités technologiques en application et en extraction d'huile. En conséquence, M. Benoît Huart, membre de notre équipe de direction, dirige maintenant cette initiative à plein temps », a conclu M. Hamilton.

Résultats des activités du secteur nutraceutique

Comme elle l'a annoncé précédemment, Neptune a fait la transition vers une nouvelle date de fin d'exercice. Par conséquent, la clôture de l'exercice de la Société a eu lieu le 31 mars 2017. Ainsi, la Société annonce les résultats de la période de transition de treize mois terminée le 31 mars 2017, ainsi que de la dernière période trimestrielle (quatrième trimestre), comprise entre le 1^{er} décembre 2016 et le 31 mars 2017, et qui compte quatre mois.

Résultats financiers du quatrième trimestre

- Les revenus tirés des produits nutraceutiques ont atteint 11,8 millions de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017, comparativement à 10,0 millions pour la période de trois mois terminée le 29 février 2016.
- Revenu net de 0,3 million de dollars pour le trimestre, contre 1,0 million de dollars à l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté¹ de 0,9 million de dollars pour le trimestre, contre 0,7 million de dollars à l'exercice précédent.

La diminution du revenu net est surtout attribuable au recouvrement d'impôt de 1,9 million de dollars enregistré à l'exercice précédent, partiellement compensée par une hausse du BAIIA ajusté. L'amélioration du BAIIA ajusté du secteur nutraceutique au quatrième trimestre est principalement attribuable à une hausse des revenus et à l'apport de l'acquisition de Biodroga.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

Résultats financiers de l'exercice

- Les revenus tirés des produits nutraceutiques ont atteint 46,9 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, comparativement à 23,0 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 29 février 2016.
- Le revenu net a atteint 9,6 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, principalement en raison des revenus de redevances dans le cadre des ententes de règlement, comparativement à une perte nette de 6,8 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 29 février 2016.
- Le BAIIA ajusté¹ était de 4,1 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, à l'exclusion du produit des ententes de règlement, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 4,6 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 29 février 2016.

Le revenu net enregistré reflète l'amélioration du BAIIA ajusté et les revenus de redevances d'Aker BioMarine et Enzymotec dans le cadre des ententes de règlement. L'amélioration du BAIIA ajusté du secteur nutraceutique est principalement attribuable à une hausse des revenus et à un raffermissement de la marge brute, en pourcentage et en dollars, sous l'effet des initiatives de réduction des coûts, dont les gains d'efficacité en usine et l'apport de l'acquisition de Biodroga. La perte nette de l'exercice précédent et le BAIIA ajusté englobaient également des coûts indirects de production non attribués.

Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma)

Résultats financiers du quatrième trimestre

- Les revenus consolidés ont totalisé 11,8 millions de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017, une hausse par rapport aux 10,0 millions de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 29 février 2016.
- La perte nette était de 2,3 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 0,4 million de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ était de 1,2 million de dollars pour le trimestre, comparativement à 0,5 million de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats du trimestre comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 2,2 millions de dollars et une perte nette de 3,4 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Au cours de la période de trois mois terminée le 29 février 2016, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 1,2 million de dollars et une perte nette de 1,9 million de dollars.

Résultats financiers de l'exercice

- Les revenus consolidés ont totalisé 46,8 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, une hausse par rapport aux 22,6 millions de dollars enregistrés pour la période de douze mois terminée le 29 février 2016.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

- Le revenu net a atteint 0,9 million de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, comparativement à une perte nette de 10,8 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 29 février 2016.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ était de 3,7 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, comparativement à 11,2 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 29 février 2016.

Sur une base consolidée, les résultats de la période de treize mois terminée le 31 mars 2017 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 7,8 millions de dollars et une perte nette de 11,2 millions de dollars pour Acasti. Au cours de la période de douze mois terminée le 29 février 2016, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 6,6 millions de dollars et une perte nette de 6,3 millions de dollars.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés, y compris une tranche de 2,8 millions de dollars de placements à court terme réservés, s'élevaient à 18,6 millions de dollars au 31 mars 2017, dont 8,8 millions de dollars sont attribuables au secteur nutraceutique et 9,8 millions de dollars à Acasti. Acasti a réuni des fonds supplémentaires au cours de la période de treize mois terminée le 31 mars 2017 et se penche sur la création de partenariats stratégiques. Elle prévoit aussi amasser d'autres fonds à plus long terme, mais rien ne garantit qu'elle pourra trouver le financement nécessaire ou créer des collaborations stratégiques, ni quand. Pour ces raisons, il s'ensuit une incertitude réelle entourant la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise une mesure financière ajustée, le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société ou le secteur est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est issue directement des états financiers de la Société et est présentée de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise cette mesure afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Cette mesure aide également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au résultat net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements et les pertes de valeurs et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

l'usine, les règlements de redevance, les frais légaux liés aux règlements de redevance, les crédits d'impôt recouvrables des années précédentes et les frais d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut aussi du calcul de son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Détails de la conférence téléphonique

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 7 juin 2017 à 17 h (HE) pour présenter ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice de treize mois terminés le 31 mars 2017.

Date : Mercredi 7 juin 2017

Heure : 17 h (HE)

Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)
(Veuillez composer le numéro 15 minutes à l'avance.)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct sera accessible à l'adresse suivante :
<http://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

Un enregistrement pourra être écouté deux heures après la conférence et jusqu'au 7 juillet 2017. Pour ce faire, composez le 1 416 621-4642 ou le 1 800 585-8367 (sans frais), numéro de la conférence : 23766321. De plus, la téléconférence et la présentation afférente seront immédiatement accessibles dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, sous l'onglet Événements et présentations.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société axée sur les produits de nutrition qui crée des solutions de nutrition uniques et personnalisées et offre des ingrédients spécialisés et des marques de consommation. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques. Neptune propose aussi de l'huile de krill de première qualité fabriquée dans ses installations de pointe, ainsi que toute une gamme d'autres ingrédients spécialisés, dont des huiles marines et des huiles de graines. Neptune vend son huile de krill de première qualité directement aux consommateurs du Canada et des États-Unis sous la marque OCEANO3^{MC} en ligne au www.oceano3.com. La marque est également vendue sous forme de solution clé en main à divers distributeurs. Le siège social de la Société se trouve à Laval, au Québec.

Neptune est également présente sur le marché des médicaments d'ordonnance, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à environ 34 %, Acasti Pharma inc. (« Acasti »). Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de

ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C Form 40 F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, à www.SEDAR.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource de Neptune

Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction financière
1 450 687-2262
m.paradis@neptunecorp.com
neptunecorp.com

James Carbonara
Hayden IR
1 646 755-4712
james@haydenir.com

Pierre Boucher
MaisonBrison
1 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de quatre mois terminée le 31 mars 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielle s	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 829	–	–	11 829
Marge brute	3 238	–	–	3 238
Charges de recherche et de développement	(664)	(2 136)	774	(2 026)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	2 059	152	–	2 211
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 306)	(1 305)	–	(4 611)
Autres produits – provenant de règlements de redevance	2 185	–	–	2 185
Revenu (perte) provenant des opérations	3 512	(3 289)	774	997
Charges financières nettes	(822)	(207)	5	(1 024)
Impôt sur le résultat	(2 400)	129	–	(2 271)
Revenu net (perte nette)	290	(3 367)	779	(2 298)
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	290	(3 367)	779	(2 298)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	1 207	894	(774)	1 327
Charges financières	873	67	–	940
Produits financiers	(30)	(9)	–	(39)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés	(21)	149	(5)	123
Rémunération à base d'actions	356	245	–	601
Impôt sur le résultat	2 400	(129)	–	2 271
Crédits d'impôts recouvrables d'années précédentes	(1 967)	–	–	(1 967)
Règlements de redevance	(2 185)	–	–	(2 185)
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	923	(2 150)	–	(1 227)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 29 février 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielle s	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	10 032	20	(22)	10 030
Marge brute	3 119	(54)	(1)	3 064
Charges de recherche et de développement	(272)	(2 119)	582	(1 809)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	164	290	–	454
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 461)	(326)	–	(3 787)
Perte provenant des opérations	(450)	(2 209)	581	(2 078)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(515)	290	(4)	(229)
Impôt sur le résultat	1 928	–	–	1 928
Revenu net (perte nette)	963	(1 919)	577	(379)
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	963	(1 919)	577	(379)
Ajuster (déduire):				
Amortissement, dépréciation et réduction de valeur	760	950	(581)	1 129
Charges financières	474	(1)	(27)	446
Produits financiers	36	(175)	27	(112)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés	5	(114)	4	(105)
Rémunération à base d'actions	247	108	–	355
Impôt sur le résultat	(1 928)	–	–	(1 928)
Crédits d'impôts recouvrables d'années précédentes	(152)	–	–	(152)
Frais d'acquisition	253	–	–	253
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	658	(1 151)	–	(493)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de treize mois terminée le 31 mars 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielle s	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	46 922	8	(112)	46 818
Marge brute	12 793	8	1	12 802
Charges de recherche et de développement	(1 774)	(7 991)	2 516	(7 249)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	2 078	330	–	2 408
Frais de vente, généraux et charges administratives	(13 504)	(3 557)	–	(17 061)
Autres produits – provenant de règlements de redevance	15 302	–	–	15 302
Revenu (perte) provenant des opérations	14 895	(11 210)	2 517	6 202
Charges financières nettes	(2 804)	(167)	2	(2 969)
Impôt sur le résultat	(2 483)	129	–	(2 354)
Revenu net (perte nette)	9 608	(11 248)	2 519	879
Total des actifs	98 164	25 454	(12 398)	111 220
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	8 775	9 772	–	18 547
Fonds de roulement ²	17 549	8 050	1	25 600
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	9 608	(11 248)	2 519	879
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	3 596	2 737	(2 516)	3 817
Charges financières	2 623	238	(89)	2 772
Produits financiers	(31)	(124)	89	(66)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés	212	53	(2)	263
Rémunération à base d'actions	1 340	675	–	2 015
Impôt sur le résultat	2 483	(129)	–	2 354
Crédits d'impôts recouvrables d'années précédentes	(1 967)	–	–	(1 967)
Règlements de redevance	(15 302)	–	–	(15 302)
Frais légaux liés aux règlements de redevance	1 501	–	–	1 501
Frais d'acquisition	39	–	–	39
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	4 102	(7 798)	1	(3 695)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 29 février 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielle s	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	22 959	37	(364)	22 632
Marge brute	4 698	(44)	(87)	4 567
Charges de recherche et de développement	(1 815)	(7 739)	2 410	(7 144)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	215	349	–	564
Frais de vente, généraux et charges administratives	(11 829)	(2 178)	–	(14 007)
Recouvrement des assurances	1 224	–	–	1 224
Perte provenant des opérations	(7 507)	(9 612)	2 323	(14 796)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(1 186)	3 295	(71)	2 038
Impôt sur le résultat	1 928	–	–	1 928
Perte nette	(6 765)	(6 317)	2 252	(10 830)
Total des actifs	92 475	28 517	(14 946)	106 046
Trésorerie, équivalents de trésorerie, placements à court terme et placements à court terme réservés	3 530	12 470	–	16 000
Fonds de roulement ²	14 503	10 185	–	24 688
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				
Perte nette	(6 765)	(6 317)	2 252	(10 830)
Ajuster (déduire):				
Amortissement, dépréciation et réduction de valeur	2 652	2 734	(2 323)	3 063
Charges financières	1 471	2	(27)	1 446
Produits financiers	(357)	(1 096)	27	(1 426)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés	72	(2 201)	71	(2 058)
Rémunération à base d'actions	1 331	309	–	1 640
Recouvrement des assurances	(1 224)	–	–	(1 224)
Impôt sur le résultat	(1 928)	–	–	(1 928)
Crédits d'impôts recouvrables d'années précédentes	(152)	–	–	(152)
Frais d'acquisition	253	–	–	253
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(4 647)	(6 569)	–	(11 216)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.